

# Contrôle coercitif, évaluation des risques et preuve de violence entre partenaires intimes : intervention de la police

## Expertise requise concernant les interventions de la police dans les situations de violence entre partenaires intimes

La violence entre partenaires intimes (VPI) figure parmi les situations les plus dangereuses auxquelles les policiers de première ligne sont confrontés. Une expérience actuelle peut aider à déterminer les mesures à prendre pour répondre aux appels liés à la VPI, mais, bien souvent, le climat sécuritaire des interventions, tout comme leur efficacité, dépend des renseignements et des outils disponibles. De meilleurs renseignements et des outils adéquats permettront de sauver des vies dans les situations de VPI, tant chez les policiers de première ligne que chez les victimes et les agresseurs.

Le contrôle coercitif englobe toutes les tactiques répétitives de violence (émotionnelle, financière, physique, sexuelle, spirituelle) visant à isoler la victime et à susciter la peur chez elle. Nous avons établi un partenariat exclusif entre des membres du milieu universitaire et des experts d'organismes d'application de la loi afin de mieux comprendre et évaluer, du point de vue des services de police, les comportements de contrôle coercitif dans les situations de VPI. Ces nouvelles connaissances contribueront à l'amélioration des interventions au Canada. De nombreux services de police au Canada utilisent des outils d'évaluation des risques pour déterminer et gérer le risque de violence dans les relations intimes. Cependant, nous en savons peu sur la façon dont ils perçoivent et comprennent la notion de contrôle coercitif en soi. Notre équipe cherche à combler cette lacune en répondant aux questions suivantes :



Les policiers savent-ils ce qu'est le contrôle coercitif?



Les policiers de première ligne évaluent-ils les comportements de contrôle coercitif lorsqu'ils interviennent dans les situations de VPI?



Les services de police sont-ils en mesure d'évaluer les comportements de contrôle coercitif?

### Mobilisation des connaissances

#### Étape 1 – Atelier

Analyse de la prise de décisions des forces policières quant à la prévention et la réduction de la VPI, à la compréhension du contrôle coercitif et aux mécanismes actuellement en place pour détecter les cas de contrôle coercitif.

### Approfondissement des connaissances

#### Étape 2 – Sondage

Analyse de la perception des policiers canadiens concernant les comportements de contrôle coercitif dans la dynamique de la VPI et l'évaluation du problème.

### Transfert des connaissances

#### Étape 3 – Formation

Formation des policiers selon les résultats du sondage réalisé à l'étape 2 ainsi que sensibilisation et amélioration de la compréhension en ce qui concerne la VPI et le contrôle coercitif ainsi que l'importance d'examiner les politiques existantes.

### Résultats attendus

- Collaboration accrue entre les membres du milieu universitaire, les décideurs politiques, l'ACCP, les forces de l'ordre, le RCSP et l'ENPQ.
- Tenue de recherches fondées sur des données probantes en vue d'un examen des politiques et des stratégies d'intervention en matière de VPI en ce qui concerne les comportements de contrôle coercitif.
- Sensibilisation des services de police concernant les comportements de contrôle coercitif dans la dynamique de la VPI et concernant les interventions appropriées.
- Amélioration des renseignements et du soutien offerts aux fournisseurs de services qui travaillent auprès des victimes et des agresseurs.
- Offre de soutien relativement aux changements à la loi canadienne concernant le contrôle coercitif.
- Mise sur pied d'un centre canadien d'intervention policière en matière de VPI, qui mettra l'accent sur une intervention unifiée de la police dans les cas de VPI au Canada, sur une compréhension commune du contrôle coercitif dans les situations de VPI ainsi que sur l'application uniforme de la loi. Le centre sera un lieu d'élaboration d'initiatives et d'occasions de formation.

### Partenariats clés



Réseau canadien du savoir policier (RCSP)



Association canadienne des chefs de police (ACCP)



École nationale de police du Québec (ENPQ)

**Équipe de recherche :** ACCP, RCSP, ENPQ, Université du Nouveau-Brunswick, Université de Guelph, Université de Montréal, ministère de la Justice et procureur général de la Saskatchewan